

CENTRE AÉRÉ – HIVER 2023

Du Lundi 13 au vendredi 17 février 2023

Inscription enfant habitant sur la commune de Faulx**L'ENFANT :**

Nom - Prénom :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Groupe + de 6 ans : Groupe - de 6 ans : **LES PARENTS :**

Je soussigné(e) responsable légal : mère – père - tuteur

Nom – Prénom :

Adresse : Code Postal :

Ville : N° Tél. :

Profession des parents :

Père : Mère :

N° CAF : N° Sécurité sociale :

LE SEJOUR : Semaine complète du 13 au 17 février : (5 jours)

- Alloc. CAF (QF inf. à 800) = 47.00 € ATL = 26.00 € - PAI = 29.00 € - ATL sous PAI = 8.25 €
- Alloc. CAF (QF sup. ou =800) = 70.25 € - ATL = 49.50 € - PAI = 52.25 € - ATL sous PAI = 31.50 €
- Aucune Aide : 93.50 € - PAI = 75.75 €

(PAI : réservé aux enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé - repas fourni)

	QF inf. à 800	QF sup ou = à 800	QF inf. à 800 PAI	QF sup ou = à 800 PAI	Nb jours	TOTAL
Allocataire CAF	9.40 €	14.05 €	5.80 €	10.45 €	5	
Aide aux Temps Libres - ATL	5.20 €	9.90 €	1.65 €	6.30 €	5	
Aucune Aide		18.70 €		15.15 €	5	

Documents à joindre impérativement IMPERATIVEMENT :

- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance
- Notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour (quotient familial)

Sans ces documents, **le tarif le plus élevé sera appliqué** et **aucune réclamation** ne sera prise en compte.*Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical...)**Le règlement intérieur est disponible sur le site : www.mairie-faulx.fr*

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, après réception de la facture.

Les chèques CESU ne sont pas acceptés.

Date :

Signature des parents :